



MODIFICATION DES MOYENS AFFECTES AU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA SOCIETE INVEST SECURITIES

Au titre du contrat de liquidité confié par la société FONCIERE DE PARIS SIIC à la société INVEST SECURITIES, les moyens ont été augmentés de 1 500 000 € en espèces à la date du 19 mai 2015.

Il est rappelé qu'à la date du bilan semestriel au 31 décembre 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 6 210 titres
- 924 371,56 € en espèces

Il est rappelé que les moyens du contrat de liquidité ont été augmentés de 15 000 titres le 3 février 2015, ont été diminués de 1 500 000 € en espèces le 4 mars 2015 et ont été augmentés de 1 500 000 € en espèces le 13 mai 2015.

Paris, le 27 mai 2015

FONCIERE DE PARIS SIIC
SA à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 154 374 555 € – RCS Paris B 331 250 472
43, rue Saint Dominique – 75007 Paris
Tél. : 01 53 70 77 77 – Fax : 01 53 70 77 78
Code ISIN : FR 0000034431 – Mnémonique : FDPA
www.fonciere-de-paris.fr